Association Medical board

Bureau
Obstgartenstrasse 19/21, Postfach, 8090 Zürich
Téléphone +41 43 259 24 79 / Fax +41 43 259 51 22 info@medical-board.ch / www.medical-board.ch

Conférence suisse des directrices et directeurs de la santé (CDS)

Traitement percutané, basé sur un cathéter, de l'insuffisance sévère de la valve mitrale (Percutaneous Mitral Valve Repair)

Rapport du 15 décembre 2010

Résumé

L'insuffisance de la valve mitrale est une affection fréquente de la valve cardiaque. Un défaut de fermeture resp. de perméabilité de la valve mitrale peut entraîner un reflux anormal de sang du ventricule gauche dans l'oreillette gauche lors de la systole. Ceci peut provoquer, en cas d'insuffisance sévère, un œdème pulmonaire avec détresse respiratoire, une surcharge du ventricule gauche et finalement la mort.

Si l'insuffisance de la valve mitrale est légère, le plus souvent une thérapie n'est pas nécessaire. En cas d'insuffisance sévère de la valve mitrale, c'est actuellement la correction chirurgicale de l'affection valvulaire qui est la thérapie de choix.

Avec le traitement de l'insuffisance sévère de la valve mitrale basé sur un cathéter, on dispose d'une nouvelle méthode prometteuse, toutefois encore au stade expérimental. On pose un clip sur les feuillets mitraux afin d'éviter une béance anormale des valvules dans la partie médiane de l'appareil valvulaire. A l'échelle mondiale, plus de 2000 patientes et patients, et juste une centaine en Suisse, ont été traités à l'aide d'un clip de la valve mitrale. Le coût du traitement s'élève à environ CHF 55'000.-.

L'absence de données relatives à l'effet à long terme des clips de la valve mitrale ne permet pas à l'heure actuelle d'évaluer définitivement le rapport coût-efficacité. Les recommandations suivantes du Medical Board reposent sur la supposition de divers scénarios ainsi que sur des réflexions éthiques et juridiques:

1. Les patientes et patients, qui présentent un risque trop élevé pour une intervention chirurgicale cardiaque doivent pouvoir bénéficier du traitement percutané, basé sur un cathéter, de l'insuffisance sévère de la valve mitrale.

Tous les patientes et patients doivent être enregistrés dans un registre pour le traitement percutané, basé sur un cathéter, de l'insuffisance de la valve mitrale.

Afin de démontrer l'utilité de ce traitement pour ce groupe de patient, le Medical Board considère qu'il serait pertinent de procéder à une étude randomisée internationale, qui compare le traitement uniquement médicamenteux avec la combinaison de médicaments et du procédé des clips pour ce groupe de patients.

2. Lorsqu'il s'agit de patientes et patients opérables, le traitement percutané, basé sur un cathéter, de l'insuffisance de la valve mitrale ne devrait être appliqué que dans le cadre d'études (internationales) randomisées et contrôlées.

■